



N.Réf. : 6070-_____/dassps-dir

COMMUNIQUE

La province Nord informe la population de la commune de Canala que pour des raisons indépendantes de sa volonté, le fonctionnement du dispensaire de Canala est modifié en raison d'un sous-effectif médical du lundi 2 septembre 2019 au lundi 30 septembre 2019.

- Les consultations médicales se dérouleront uniquement en matinée de 7h30 à midi
- Les urgences seront assurées normalement l'après-midi, les soirs et weekend

La Province Nord s'excuse auprès de la population des désagréments occasionnés par ce fonctionnement.

David MARCON
Directeur Adjoint
des Affaires Sanitaires et Sociales
et des Problèmes de Société